

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDONZIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE DES PECHEES

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 5 - 10 décembre 1979)

EXPOSE NATIONAL - FIDJILES PECHEES A FIDJI

1. En 1978, la Division des pêches avait un effectif de 86 agents (dont 12 ont été détachés auprès d'autres ministères ou organisations pour tout ou partie de l'année) et huit auxiliaires, un budget de 763.131 dollars, treize véhicules, dix bateaux et des locaux couvrant une superficie de 2.294 m².
2. La poursuite de l'objectif général, qui est d'augmenter la production de poisson, se heurte aux contraintes suivantes :
 - a) Les ressources pisciaires n'ont pas été inventoriées, et l'on ignore si elles peuvent supporter une exploitation plus intensive.
 - b) On manque d'engins pour la pêche destinée à la consommation familiale au niveau du village et pour la pêche commerciale n'exigeant pas une technologie poussée.
 - c) Dans les zones rurales, les possibilités d'entretien et de réparation des petits moteurs, des embarcations et des engins de pêche sont insuffisantes.
 - d) Il n'y a pas de bon circuit de distribution et de commercialisation.
 - e) On manque de connaissances sur les techniques de transformation du poisson et les débouchés que le poisson traité trouverait à l'étranger.
 - f) Le contrôle de la majorité des zones de pêche côtière et l'attribution relativement anarchique des permis découragent les pêcheurs commerciaux d'investir à long terme.
 - g) Les jeunes gens ne sont pas suffisamment incités et encouragés à se lancer dans la pêche.
 - h) On manque de vulgarisateurs ayant l'expérience voulue et de bons programmes de formation pour les pêcheurs se livrant à la pêche de subsistance ou commerciale.
 - i) Les restrictions de capitaux empêchent le développement rapide de la flottille de la Société Ika Corporation pour l'exploitation des ressources connues en thonidés et à la création de l'infrastructure qu'exige une telle pêche au niveau technologique.

- j) On manque de moyens pour informer des pêcheurs pour les canneurs, ainsi que des techniciens et des cadres commerciaux pour la Société Ika.
- k) On ignore si l'on pourra compter sur un approvisionnement continu en thonidés frais.

3. En 1978, le poids total des prises vendues au détail a été de 1.869 tonnes, d'une valeur de 2,42 millions de dollars, soit une augmentation de 17,7% et 36,2% respectivement par rapport à 1977. 845,6 tonnes ont été vendues sur les marchés municipaux, 99,4 tonnes ont été commercialisées par l'Agence nationale de commercialisation (National Marketing Authority) et 1.024 tonnes ont été vendues aux hôtels, aux magasins et autres points de vente.

4. Une quantité estimée de 4.085 tonnes de poisson a été prise par les pêcheurs qui pratiquent la pêche pour la consommation familiale.

5. Une quantité estimée à 1.032 tonnes de produits marins autres que le poisson a été vendue au détail; 1.012 tonnes ont été vendues dans les marchés municipaux et ont rapporté 396.487 dollars.

6. 10.943 tonnes de poisson ont été débarquées à Levuka, ce qui représente une augmentation de 50,7% par rapport aux prises de 1977. 2.524,6 tonnes représentaient les prises des bâtiments de la Société Ika.

7. 6.028 tonnes de thon, d'une valeur de 5,62 millions de dollars ont été traitées par la Pacific Fishing Company, donnant 415.319 cartons de thon en conserve. 385.703 cartons représentant une valeur de 9,67 millions de dollars ont été exportés, tandis que 13.815 cartons ont été vendus localement pour une somme de 162.523 dollars.

8. La Pacific Fishing Company a exporté 4.263 tonnes de poisson surgelé non traité d'une valeur de 4,2 millions de dollars.

9. La Pacific Fishing Company a vendu localement 555,2 tonnes de farine de poisson d'une valeur de 166.800 dollars, 34,4 tonnes d'huile de poisson d'une valeur de 9.990 dollars et 1.350 tonnes de glace valant 36.790 dollars.

10. On a exporté 179,8 tonnes de trocas (79.242 dollars), 19,8 tonnes de nacres (21.797 dollars), 24.308 poissons vivants (23.381 dollars), 15,3 tonnes de bêche-de-mer (51.429 dollars), 55,6 tonnes d'ailerons de requins (205.259 dollars), et 3,2 tonnes de poisson local surgelé (6.150 dollars).

11. Au total, on a exporté 10.565 tonnes de poisson et de produits à base de poisson d'une valeur de 14,31 millions de dollars.

12. Par ailleurs, on a importé 14.700 tonnes de poisson et de produits à base de poisson d'une valeur de 14,7 millions de dollars.
13. La production locale de poissons et de produits de base de poisson est estimée à 9.970 tonnes, soit 9,7 millions de dollars.
14. On a entrepris une analyse détaillée des espèces pêchées, des prix de la répartition, des prises par unité d'effort pour toute la production de poisson de Fidji.
15. Une étude détaillée montre que les poissons d'appât sont nombreux et robustes. Une augmentation de 36,9% des prises d'appâts, soit un total de 61.574 seaux, n'a pas eu d'influence notable sur les prises par unité d'effort.
16. On a mis au point des méthodes de pêche, fait un relevé des lieux de pêche et déterminé la viabilité économique de l'exploitation des vivaneaux la flamme.
17. On a présenté une analyse complète des prises de thonidés effectuées en 1978.
18. On a aussi présenté un rapport sur le Programme "bonite" de la Commission du Pacifique Sud; 9.338 thonidés ont été marqués dans les eaux fidjiennes et six des 946 marques récupérées l'ont été ailleurs dans le Pacifique Sud.
19. Une évaluation provisoire de la population de bénitiers a confirmé l'hypothèse d'une surexploitation ayant des effets négatifs sur les stocks.
20. Une étude des ressources en bêche-de-mer a été lancée au mois d'août; elle a déjà donné des résultats importants valables pour tout le Pacifique Sud.
21. Une étude préliminaire de dix types de mangrove a permis de mieux évaluer la productivité de zones qu'on se propose de remployer.
22. Une analyse des températures de surface de la mer a montré d'une part une fluctuation annuelle de 3°, d'autre part que la température au nord de Vanua Levu est notablement plus élevée (+1,4°) que celle de la mer de Koro.
23. Au Centre de recherche de Naduruloulou, les Ctenopharyngopon idella mâles ont présenté des signes de maturité.
24. Un rapport détaillé sur le projet mené depuis cinq ans et demi à Raviravi a été établi et les pourparlers concernant une entreprise conjointe de culture commerciale de crevettes se sont poursuivis.
25. On a préparé des études de faisabilité détaillées sur la pisciculture de poisson d'appât et de la crevette Macrobrachium rosenbergii.
26. L'Unité de transformation de la Division des pêches a formé dix groupes d'agents ruraux et produit 7.392 kg de bêche-de-mer, d'une valeur de 25.312 dollars, ainsi que 4.693 kg de mullet salé (9.384 dollars).

27. Un avis technique a été donné sur 153 demandes de prêts d'une valeur de 244.243 dollars, retenues par la Banque de développement.
 28. La Division des pêches a vendu pour 29.930 dollars de matériel de pêche à des prix de faveur.
 29. La production de glace de la Division des pêches destinée aux pêcheurs professionnels a augmenté de 84%, passant ainsi à 1.388 tonnes.
 30. Quatre catamarans et deux bateaux monocoques de 8,50 m, équipés d'un moteur diesel ont été construits pour les pêcheurs commerciaux.
 31. Vingt-quatre groupes de pêche ont débarqué 37,5 tonnes d'une valeur de 25.537 dollars.
 32. Huit cent quatre vingt huit licences de pêche ont été délivrées et 975 bâtiments ont été immatriculés, ce qui correspond à une augmentation de 18,9% des licences et de 15,2% des immatriculations par rapport à 1977.
 33. Un projet de réglementation de la pêche dans la zone économique exclusive proposée de 200 milles a été élaboré, conformément aux dispositions du chapitre 20 de la loi de 1977 sur les espaces maritimes.
 34. La bibliothèque de la Division des pêches a été réorganisée et on a diffusé quarante émissions radio (en hindi, fidjien et anglais) et rédigé sept brochures d'information.
-